

Décembre 2018

LES DATES A RETENIR

◆ **Samedi 1^{er} décembre** : l'équipe d'OVA France du centre de Quintal tient un stand à la braderie de Seynod - retour au prochain numéro de cet agenda.

◆ **Lundi 3 décembre**: rencontre avec le Préfet et le Sous-Préfet

Ce rendez-vous a été organisé pour OVA France par Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy, qui est également vice présidente de Grand Annecy agglomération et présidente du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby.

◆ **En décembre** : OVA France devient propriétaire !

Pour cette acquisition au Val Vert, à Annecy-Seynod, en remplacement des locaux de Quintal, une SCI (société civile immobilière) a été créée, avec pour actionnaires OVA France et le Fonds de dotation OVA France. Les travaux de remise aux normes et d'aménagement sont planifiés sur 4 mois, et l'emménagement pourrait se faire avant la fin du 1^{er} semestre 2019. L'ARS a validé le financement de la quasi totalité des travaux.

Cette acquisition n'occulte pas des projets de constructions futurs pour les actions et l'extension d'OVA, mais permettra de gérer la transition plus facilement, compte tenu notamment d'une surface plus importante qu'à Quintal.

Sur Annemasse, après beaucoup de travail (et quelques rebondissements !), 3 pistes sérieuses sont actuellement à l'étude.



Fêtes de Noël
dans les centres OVA



◆ **Mercredi 12 décembre** au centre de Quintal, de 14 h à 16 h.

◆ **Mercredi 19 décembre** au centre de Monnetier, de 14 h à 16 h.

Les frères et sœurs, la famille, sont les bienvenus.

Merci de confirmer votre présence, et pour combien de personnes, avant le 7 décembre pour Quintal et avant le 12 décembre pour Monnetier.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



Vacances de Noël : fermeture des centres OVA France
Du samedi 22 décembre 2018 au mardi 1^{er} janvier 2019 inclus

RETOURS SUR...

◆ **Evènements sportifs et caritatifs : des bonnes nouvelles pour 2019 !**



Triathlon de Machilly : le club Trisalève Annemasse a décidé de reconduire son action pour OVA France en 2019 sur le triathlon de Machilly. En 2017, cette manifestation a eu lieu le 2 juillet.



- Marathon de Genève : les Coureurs du Bonheur du Lions Annemasse vont à nouveau courir le marathon de Genève pour OVA France en mai 2019 !

◆ **Remise de chèque de l'Alliance Féminine du Genevois**

Le samedi 24, un chèque a été remis à OVA France suite à la soirée du 17 novembre, « l'âge d'or du cinéma muet américain », qui a rencontré un beau succès.

◆ **Soirée de lancement de Glisse en Coeur 2019**

Comme tous les ans, OVA France a été invitée à cette soirée de lancement qui s'est déroulée le lundi 26 novembre à l'Impérial Palace à Annecy. Cette année, Glisse en Coeur se fera aux bénéfices de l'association Etoiles des Neiges et l'Association Grégory Lemarchal. L'édition 2014 consacrée à OVA France, c'était il y a 5 ans déjà...

◆ **Congrès d'autisme France le 17 novembre 2018 à Nice**

"Familles et professionnels au cœur du changement". Les documents ont été mis à disposition des parents sur le WhatsApp de l'association par Isabelle et seront également partagés aux familles n'ayant pas accès au WhatsApp.

Témoignage

Julie au cirque

Julie adore le cirque. Mais il y a beaucoup de bruit et des temps d'attente qui peuvent être inconfortables pour elle, donc :

- on vient en avance pour éviter la cohue

- Julie porte un casque anti-bruit de la marque Bose de préférence (pas le cas sur la photo).

- Enfin, pour patienter à l'entracte et aux numéros qui lui plaisent moins, vive l'Ipad !



Dons de fin d'année : c'est le moment !

Faire un don à OVA France : parlez-en autour de vous, à votre famille, vos proches. 2 choses à savoir sur la fiscalité liée aux dons à OVA France :

1 - OVA France est reconnue d'intérêt général et peut émettre des reçus fiscaux. Le donateur devra joindre ce reçu fiscal à sa déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de son revenu imposable.

2 - OVA France est reconnue association d'assistance et est donc exemptée de tous droits de succession et de mutation sur les legs et donations.